

4. Quels sont le nom et le pays des propriétaires non résidents connus de chaque société? (Document parlementaire n° 2/1767).

N° 1768—*M. Burton*

1. Le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il autorisé ou versé, aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des subventions aux sociétés suivantes et, si oui, à combien s'élevait chacune de ces subventions: a) *Vauxhall Foods Limited*, Vauxhall, Alberta, b) *Leeds Candy Corporation*, Granby, Québec, c) *Lakeland Dairies Limited*, Selkirk, Manitoba, d) *Grand Falls Industries Limited*, Grand Falls, N.-B., e) *Countryside Farms Ltd.*, Sainte-Anne, Manitoba, f) La Compagnie Eagle Lumber Ltée, L'Annonciation, Québec, g) Les Cercueils South Durham Ltée, Drummondville, Québec?

2. Qui sont les administrateurs et les cadres supérieurs de chacune de ces sociétés et quelle est leur adresse?

3. Dans quelle mesure chacune de ces sociétés appartient-elle à des non résidents ou des étrangers, ou est-elle contrôlée par eux?

4. Quels sont le nom et le pays de résidence des propriétaires connus non résidents de chacune de ces sociétés? (Document parlementaire n° 2/1768).

N° 1820—*M. Robinson*

1. Quelles recherches le ministère des Communications a-t-il faites, ou fait effectuer pour son compte, au cours de chacune des années 1960 à 1969 inclusivement?

2. Quelles recherches fait-on actuellement et ou envisage-t-on de faire pendant les cinq prochaines années?

3. Quel a été le coût de chacune des recherches terminées au cours de chacune des années 1960 à 1969 inclusivement?

4. Quel est le coût estimatif de chacune des études actuelles ou envisagées au cours des cinq prochaines années? (Document parlementaire n° 2/1820).

N° 1909—*M. Rondeau*

1. Au cours des cinq dernières années, quel est le nombre des ventes de blé que le Canada a faites à des pays étrangers?

2. Quel a été chronologiquement l'acheteur pour chacune de ces ventes?

3. Quel a été le prix de vente pour chacune de ces transactions?

4. Quelle a été la compagnie qui, à chaque occasion, a négocié la transaction pour le Canada et quel est le montant retiré par cette compagnie pour frais de courtage lors de cette transaction?

5. Quel est le montant global auquel s'élève l'ensemble de ces ventes et le montant global représentant l'ensemble des frais de courtage retirés par les compagnies qui ont opéré les transactions pour ces ventes? (Document parlementaire n° 2/1909).

M. Forest, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres sudits.

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-215, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes et le droit de vote, et après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient de nouveau la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

Du consentement unanime, l'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est suspendue.